



Commission des Finances et du Budget

Procès-verbal de la réunion du 26 octobre 2020

(La réunion a eu lieu par visioconférence)

Ordre du jour :

7666 Projet de loi concernant le budget des recettes et des dépenses de l'État pour l'exercice 2021

7667 Projet de loi relatif à la programmation financière pluriannuelle pour la période 2020-2024

Rapporteur : Monsieur François Benoy

Echange de vues avec des représentants du STATEC au sujet de la situation conjoncturelle et des prévisions économiques

*

Présents : M. Guy Arendt, M. André Bauler, M. Gilles Baum, M. François Benoy, M. Dan Biancalana, M. Sven Clement, M. Georges Engel, M. Claude Haagen, M. Jean-Marie Halsdorf, remplaçant M. Laurent Mosar, Mme Martine Hansen, M. Fernand Kartheiser, Mme Josée Lorsché, M. Gilles Roth, M. Claude Wiseler, M. Michel Wolter
M. David Wagner, observateur délégué
M. Aly Kaes, M. Charles Margue Mme Viviane Reding, observateurs

M. Serge Allegrezza, Directeur du STATEC
M. Ferdy Adam, M. Bastien Larue, du STATEC

Mme Rachel Moris, de l'Administration parlementaire

*

Présidence : M. André Bauler, Président de la Commission

*

Suite à quelques paroles de bienvenue et d'introduction de la part de Monsieur le Président de la Commission, Monsieur le Directeur du STATEC rappelle succinctement le contexte actuel de dégradation de la situation sanitaire et d'incertitude économique qui y est rattachée à court terme.

Il mentionne en outre que, dès le mois d'avril dernier, le STATEC a mis en place deux scénarii alternatifs dans le cadre de l'actualisation du Programme national de réforme (PNR) et du Programme de stabilité et de croissance (PSC). Plus récemment, en septembre dernier, dans

le cadre de la préparation du projet de budget, le STATEC a établi une mise à jour de ses projections de croissance à moyen terme, en continuant à se baser sur deux scénarii alternatifs, l'un plus favorable que le scénario de référence, l'autre plus défavorable. Ces deux scénarii sont décrits comme suit à la page 19 du projet de loi n°7666 :

- 1) « *Dans le scénario favorable, les avancées scientifiques facilitent un assouplissement plus rapide des restrictions de santé publique (que dans le scénario central) et apaisent donc les préoccupations des investisseurs, des entreprises et des ménages. Le résultat est une reprise mondiale plus robuste à court terme. En deux ans, le PIB rebondirait de 2% à 3% au-dessus des niveaux envisagés avant l'épidémie de coronavirus, reflétant en partie la libération de la demande refoulée. La force de la reprise garantit que l'impact de la pandémie sur l'offre de l'économie est minimisé et à moyen terme le PIB s'affiche plus haut que prévu avant la crise. Le facteur-clé de ce scénario est constitué par les progrès scientifiques et médicaux - comme l'augmentation de la capacité de test, des thérapies améliorées et la découverte d'un vaccin au second semestre 2020 (et sa mise à disposition au quatrième trimestre). Ces développements permettraient un assouplissement plus rapide des restrictions de santé publique. En conséquence, l'activité reprendrait plus rapidement que dans le scénario de base, ce qui soutient l'économie sur plusieurs plans* ».
- 2) « *Dans le scénario défavorable, la reprise mondiale se révèle éphémère alors qu'une deuxième vague d'infections déclenche de nouveaux confinements et une nouvelle faiblesse des marchés financiers. La contraction sévère qui en résulte entraîne le PIB à un niveau inférieur de 7% à 8% aux prévisions du scénario central. En raison d'une aversion au risque accrue parmi les ménages et les entreprises qui ne se dissiperait que lentement, la reprise qui s'ensuit est poussive. Le facteur-clé du scénario est une deuxième vague d'infections au coronavirus à la fin de 2020 et au début de 2021. Ceci est cohérent avec les résultats des modèles épidémiologiques qui suggèrent que les mesures de confinement ralentissent la propagation du virus mais ne l'éradiquent pas complètement. Une fois les blocages levés et les interactions sociales en hausse, le taux de transmission se redresserait. Reflétant en partie les vulnérabilités du système de santé des économies émergentes et avancées, une plus grande distanciation sociale devrait alors être imposée* ».

Ces analyses ont été actualisées dans le cadre de la préparation de la présente réunion.

Monsieur le Directeur du STATEC répète qu'à l'heure actuelle, il est impossible de prévoir l'évolution de la situation sanitaire et, partant, économique à court, voire à moyen terme. Il donne en outre à considérer que le deuxième trimestre de l'année a enregistré une baisse sensible du PIB luxembourgeois, au regard du confinement pendant cette période ; il précise cependant que la situation luxembourgeoise se compare favorablement à la tendance moyenne des autres pays européens. Cette comparaison favorable est probablement due à des raisons structurelles et à la prépondérance du secteur tertiaire dans notre économie dont les activités peuvent être aisément réalisées dans le cadre du télétravail.

À la suite de cette introduction, les collaborateurs du STATEC présentent, d'une part, la situation conjoncturelle et, d'autre part, les prévisions économiques pour le Luxembourg. Pour les détails de cette présentation, il est renvoyé au document PowerPoint annexé au présent procès-verbal. Les informations supplémentaires suivantes sont apportées :

- Concernant le graphique repris à la page 4, on constate que la récession des deux premiers trimestres de l'année 2020 est beaucoup plus immédiate et violente que celle de 2008-2009. Si le rebond attendu pour le troisième trimestre est avéré, la période de récession actuelle serait donc sensiblement plus courte et plus marquée qu'en 2008-2009.

- Concernant le graphique repris à la page 5, il est précisé que les pays qui se situent en haut à droite, dont le Luxembourg, sont ceux qui ont le mieux résisté à la crise. *A contrario*, ceux qui se situent en bas à gauche sont ceux qui y ont le moins bien résisté.
- Concernant le graphique repris à la page 6, le secteur industriel luxembourgeois a connu une baisse plus forte que la moyenne constatée dans la zone Euro. L'impact de cette baisse reste cependant relativement modeste, étant donné la place réduite de ce secteur dans notre économie globale.
- Comme déjà mentionné ci-dessus, un rebond de l'activité est anticipé pour le troisième trimestre de 2020. La situation de récession ne se prolongerait donc vraisemblablement pas au troisième trimestre où un rebond, de nature mécanique, est attendu suite au déconfinement. Ce rebond sera bien sûr plus ou moins prononcé selon les secteurs (ex : reprise plus difficile pour le secteur touristique).
- Concernant les graphiques relatifs à la situation au niveau de l'emploi repris aux pages 10 et 11, ils illustrent la reprise économique du troisième trimestre. A noter que cette reprise ne s'est pas généralisée dans tous les pays européens.
- Concernant le graphique relatif à l'évolution des recettes fiscales repris à la page 13, celles-ci baissent sensiblement au deuxième trimestre à cause de plusieurs facteurs : baisse des recettes provenant de l'impôt sur les sociétés due à la baisse de l'activité économique, baisse des recettes provenant de la TVA due au repli de la consommation des ménages et baisse des recettes provenant des accises due au recul de la vente de carburants.
- En ce qui concerne la rédaction de la prochaine Note de conjoncture (à paraître le 8 décembre), les responsables du STATEC se baseront sur plusieurs scénarii de prévisions établies par Oxford Economics et datant du 15 octobre dernier. Les prévisions seront bien entendu en permanence affinées d'ici la publication.
- Les données présentées à partir de la page 15 sont des prévisions à moyen terme et établissent une comparaison entre les prévisions qui avaient été faites en février (soit avant la crise sanitaire) et les prévisions actuelles. Ces prévisions ne tiennent cependant pas compte de la détérioration actuelle de la situation sanitaire.
- Pour ce qui est des prévisions relatives à l'emploi et reprises à la page 17, il s'avère que la chute de l'activité est moins importante que ce qui avait été prévu au printemps. Il apparaît assez explicitement que l'emploi frontalier est plus impacté que l'emploi résident. L'explication qui peut être fournie à cet égard serait que les frontaliers occupent souvent des postes dans les secteurs économiques fortement touchés par les mesures de confinement (Horeca, commerce).
- Concernant les graphiques repris à la page 19, ceux-ci ne contiennent pas les données relatives à la taxe CO2, qui devrait avoir un impact de quelque 0,4% sur le taux d'inflation. A noter encore que le rebond important du coût salarial moyen illustré dans le graphique de droite à la fin de l'année 2020 correspond à la fin de la prise en charge par l'État du chômage partiel.

Suite à ces présentations, il est procédé à un échange de vues dont il y a lieu de retenir ce qui suit :

- Monsieur David Wagner (déi Lénk) se demande pour quelles raisons les marchés financiers mondiaux ont finalement été relativement peu impactés par la crise sanitaire. Les responsables du STATEC relativisent cette affirmation en rappelant que les indices

boursiers ont fortement baissé des mois de février à avril 2020. Par la suite, il est exact que les indices ont repris une tendance plutôt ascendante. Cependant, la tendance est à nouveau légèrement baissière sur les dernières semaines, ce qui s'explique vraisemblablement par l'attentisme des marchés à l'approche des élections américaines. Le secteur financier luxembourgeois est stable : à ce stade, la confiance persiste et aucune spirale négative n'est à déplorer, contrairement à ce qui se passe dans certains autres pays.

- Messieurs François Benoy (déi gréng), Fernand Kartheiser (ADR) et Gilles Roth (CSV) se posent des questions relatives à l'introduction de la taxe CO2. Monsieur le Rapporteur du budget met notamment l'accent sur l'importance de faire un suivi des conséquences de l'introduction de cette mesure, en gardant à l'esprit sa finalité, surtout dans l'hypothèse où les pays voisins mettent en place des mesures similaires. Monsieur Fernand Kartheiser revient sur l'objectif de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 55% en 2030 par rapport à 2005 et se demande s'il est envisageable que cet objectif puisse être atteint sans une politique de décroissance économique ou sans une augmentation massive de la taxe CO2. Tout en estimant qu'il faut plutôt viser la croissance qualitative que la décroissance, Monsieur le Directeur du STATEC rappelle cependant que le rôle de l'institut de statistiques se borne à estimer l'impact d'une décision politique, mais qu'il n'est en aucun cas appelé à prendre des initiatives de nature politique. Monsieur Gilles Roth constate de son côté que les chiffres énoncés par le STATEC quant à l'impact financier de la taxe CO2 sur les recettes fiscales diffèrent de ceux présentés dans le projet de budget et de ceux avancés par les représentants de l'Administration des Douanes et Accises lors de la réunion de la Commission des Finances et du Budget du 23 octobre dernier. Les responsables du STATEC évoquent la possibilité d'une différence de méthodologie de calcul pour expliquer cette disparité et s'engagent à se mettre en contact avec les responsables de l'Administration pour clarifier ce point. Suite à une intervention de Monsieur André Bauler (DP), le STATEC informe encore qu'une analyse détaillée sera prochainement réalisée sur l'impact de la taxe CO2 puis présentée à la Chambre des Députés.
- En ce qui concerne les données relatives au chômage, les représentants du STATEC ont fait savoir dans leur exposé que l'emploi frontalier serait plus impacté que l'emploi résident. Dans ce contexte, Monsieur François Benoy (déi gréng) souhaite obtenir de plus amples informations concernant le chômage chez les jeunes. Il s'avère que le taux de chômage connaît en effet une progression plus rapide chez les jeunes, comme c'est typiquement le cas dans un contexte de crise économique. De la même manière, les jeunes diplômés ne vont pas intégrer le marché du travail aussi vite que dans un contexte économique plus favorable. Il est par ailleurs rappelé que les secteurs d'activité qui ont été le plus touchés par la crise sont ceux qui emploient communément une main-d'œuvre plutôt jeune (Horeca, intérim, construction).
- Tout en constatant une prévision de croissance de l'emploi intérieur de quelque 2% pour 2021, Monsieur Gilles Roth (CSV) se demande si cette croissance est suffisante pour garantir la pérennité du financement de notre système d'assurance sociale (pensions, maladie,...) et, dans le cas contraire, quel est le niveau de croissance qui serait nécessaire pour garantir cette soutenabilité. Les responsables du STATEC donnent à considérer que, s'il est évident qu'un ralentissement de la croissance économique entraîne de facto un ralentissement de la croissance de l'emploi qui lui-même entraîne une baisse des cotisations sociales et engendre ainsi un manque à gagner pour ce qui est du financement à long terme de l'assurance sociale, la situation sanitaire actuelle ne changera rien quant à la soutenabilité de notre système de sécurité sociale, dans la mesure où la pandémie ne s'étend pas sur la durée.

- Monsieur Gilles Baum (DP) se demande quel sera l'impact de la crise sanitaire sur l'augmentation de la population de notre pays et souhaite savoir si des projections sont faites en la matière. Les responsables du STATEC renvoient au tableau de la page 18 du document parlementaire 7666 établissant des projections à moyen terme (2020-2024) et dans lequel se trouvent entre autres des prévisions relatives à la population totale : si en 2019, la population a augmenté de 2%, les projections d'augmentation pour 2020 ne sont que de 1,6% pour ensuite rebondir à 1,9% en 2021. On constate donc un léger ralentissement de la croissance de la population. A savoir que, pour l'établissement de ces projections, la prémisse a été une crise sanitaire de courte durée suivie d'un rebond rapide. A savoir également que ces projections ne concernent pas uniquement le solde migratoire, mais également le solde naturel (différence entre les naissances et les décès) et que l'effet Brexit a également été pris en considération. Dans ce même contexte, Monsieur Charles Margue (déi gréng) s'interroge sur un éventuel regain d'attractivité pour le Luxembourg, la crise y ayant été moins forte que dans d'autres pays.
- En se référant aux informations de la page 9 du document annexé illustrant la baisse très importante du chiffre d'affaires dans le secteur de l'Horeca, Monsieur David Wagner (déi Lénk) souhaite savoir si des statistiques sont d'ores et déjà disponibles sur des faillites éventuelles et sur les secteurs qui seraient impactés par ces faillites. Les responsables du STATEC donnent à considérer qu'il n'y a, à ce jour, encore aucune visibilité en la matière. Il est en effet trop tôt pour pouvoir anticiper cette information, alors que les faillites sont prononcées par des décisions de justice qui peuvent nécessiter un certain temps.

Luxembourg, le 4 novembre 2020

La Secrétaire,
Rachel Moris

Le Président de la Commission des Finances et du
Budget,
André Bauler

Annexe:

Présentation du STATEC

STATEC

—

Conjoncture et prévisions

Chambre des Députés

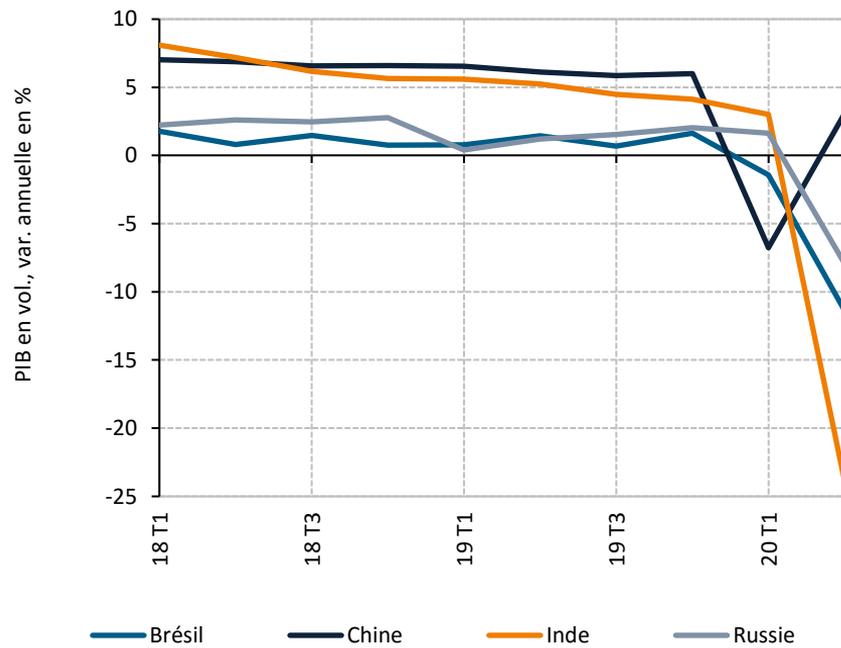
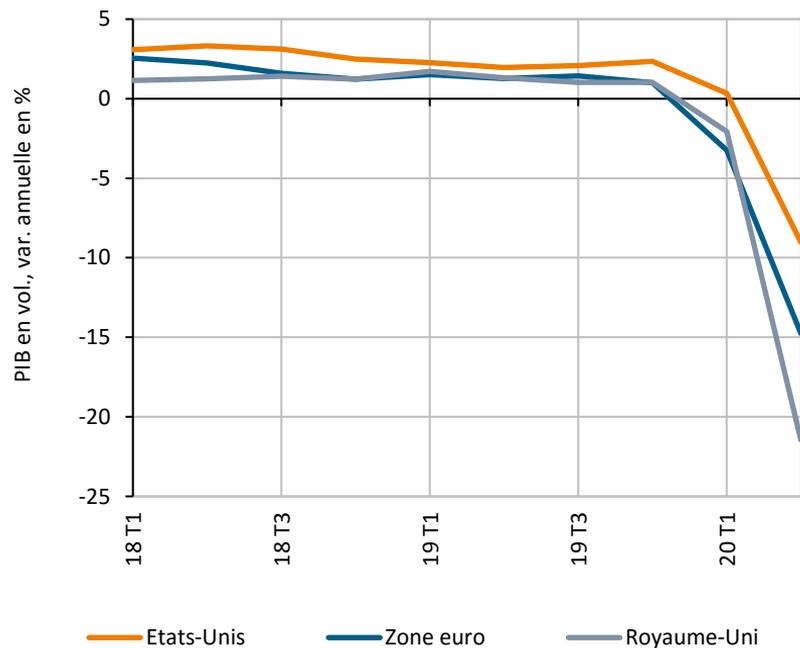
26 octobre 2020

Situation conjoncturelle

—

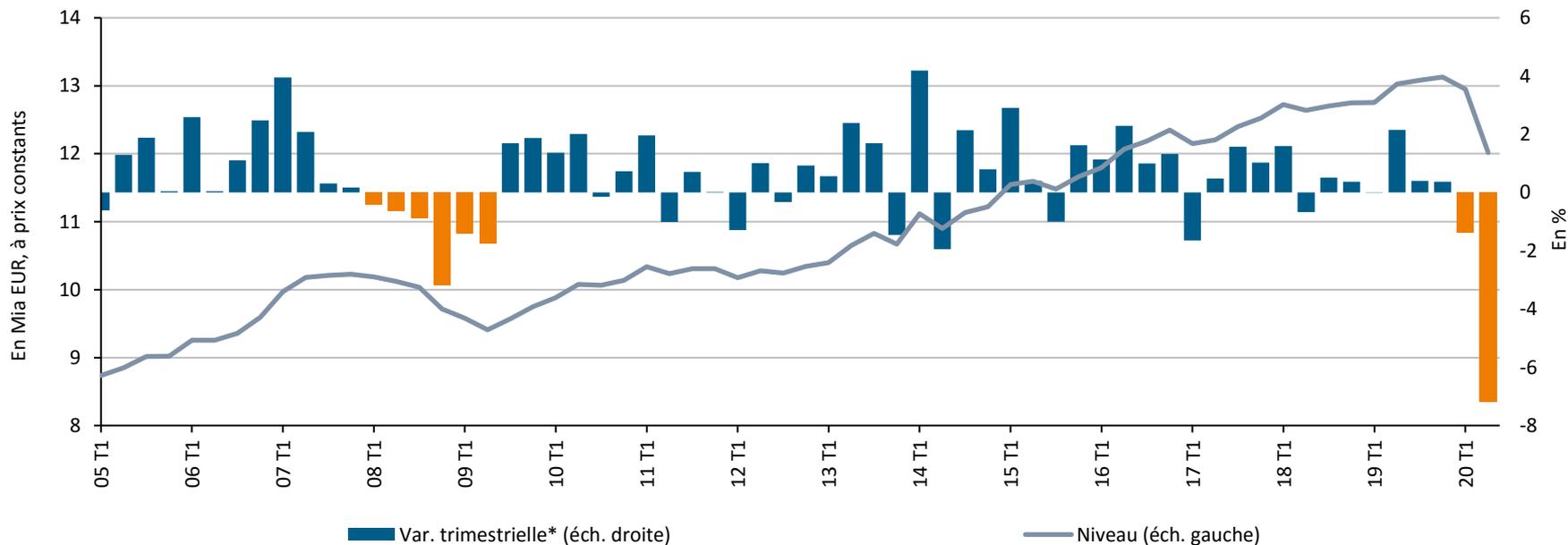
Une baisse historique de l'activité économique mondiale

PIB en volume



L'activité luxembourgeoise fortement et rapidement impactée...

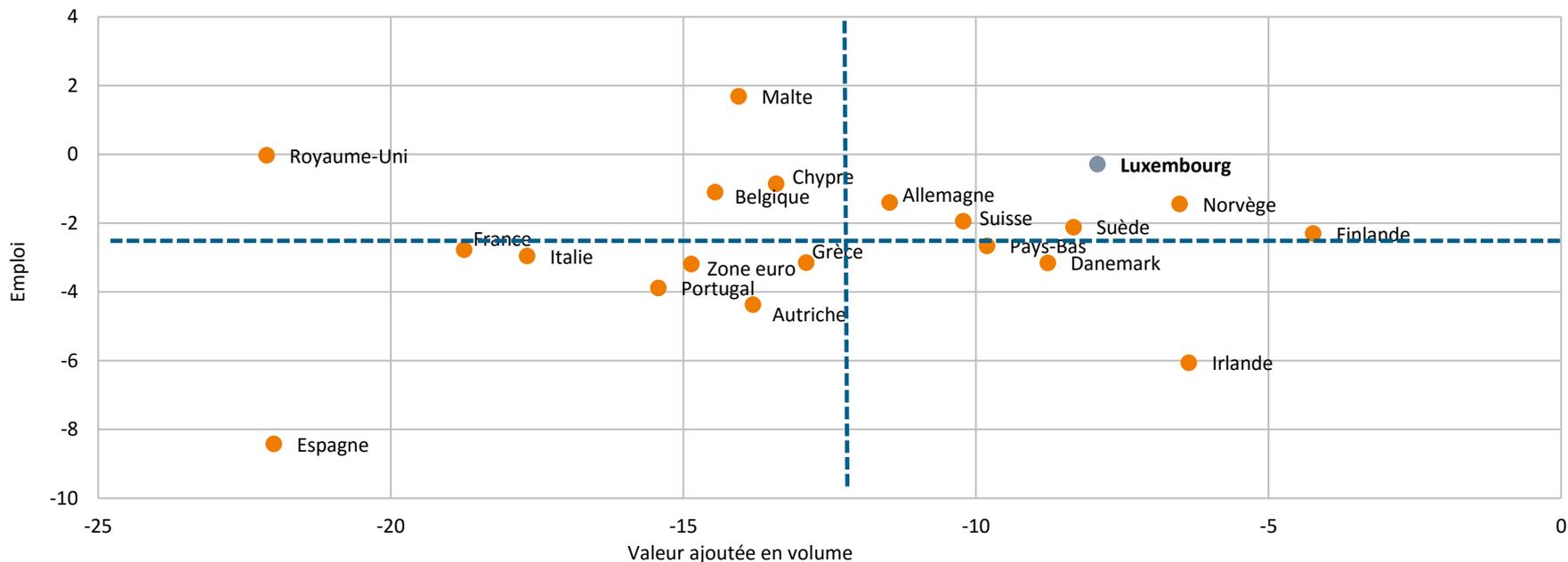
PIB en volume



Les périodes de récession sont indiquées en orange

... mais les dégâts paraissent limités par rapport au reste de l'Europe

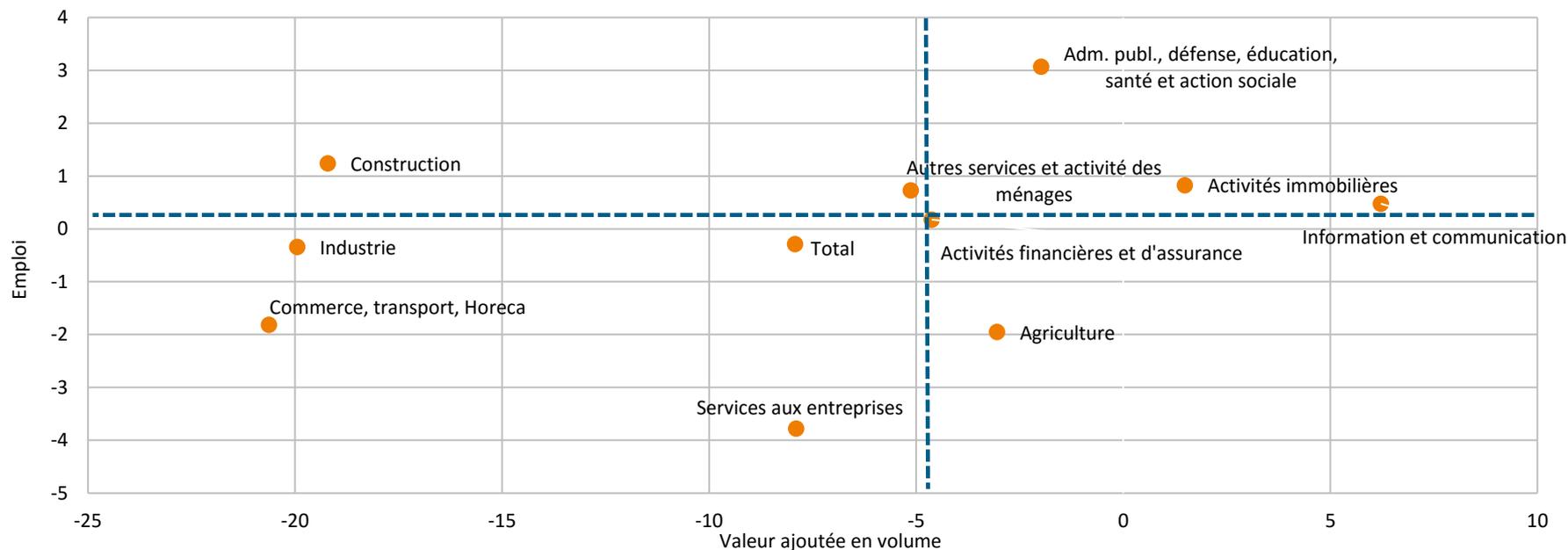
Evolution de la valeur ajoutée et de l'emploi depuis la crise COVID-19* - comparaison par pays



* Variation de la valeur ajoutée en volume et de l'emploi entre le 4e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2020, en % (les traits en pointillés représentent les évolutions médianes)

Un impact très différent selon les branches d'activité

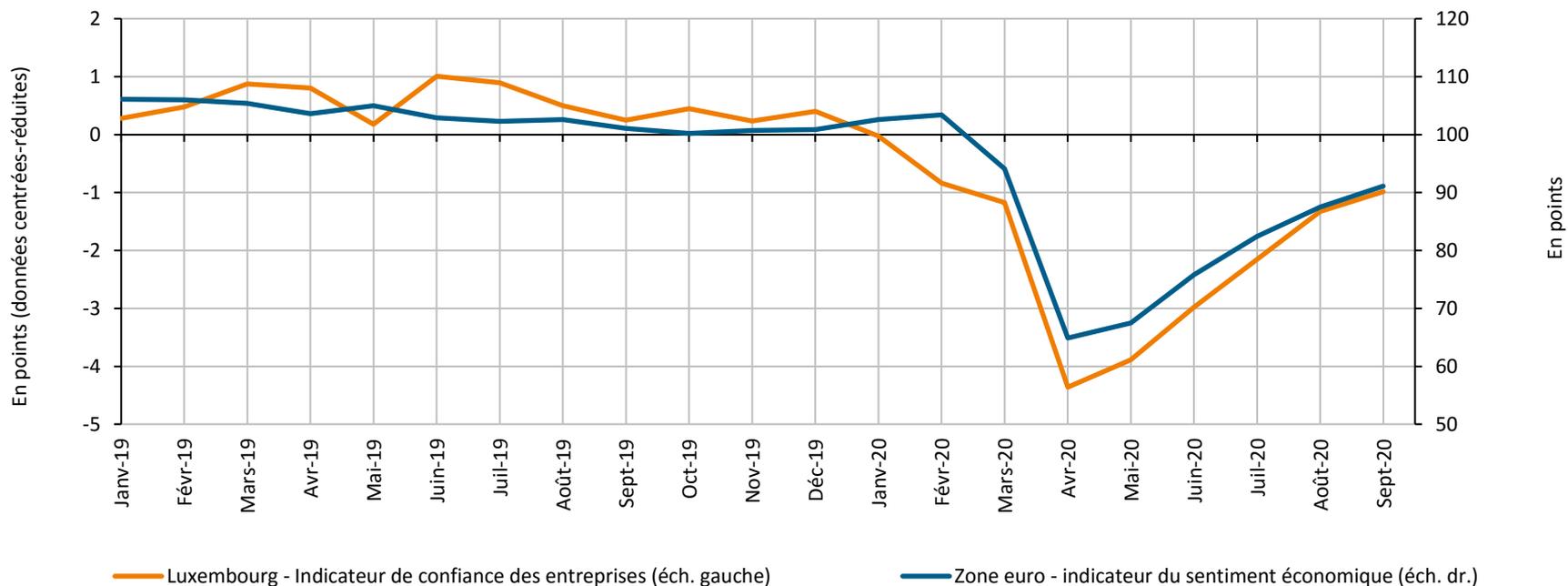
Evolution de la valeur ajoutée et de l'emploi depuis la crise Covid-19* - comparaison par branche (Luxembourg)



* Variation de la valeur ajoutée en volume et de l'emploi entre le 4e trimestre 2019 et le 2e trimestre 2020, en % (les traits en pointillés représentent les évolutions médianes)

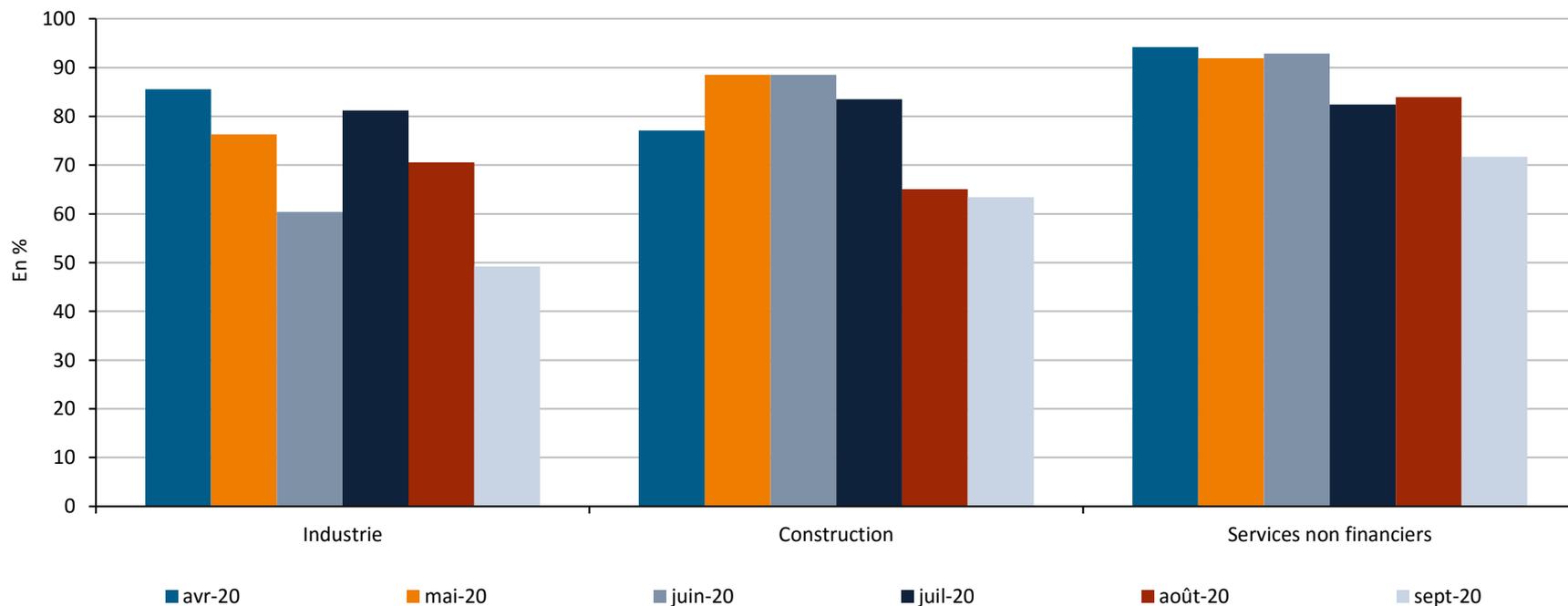
Rebond de l'activité au 3^e trimestre 2020

Enquêtes de conjoncture - Luxembourg et zone euro



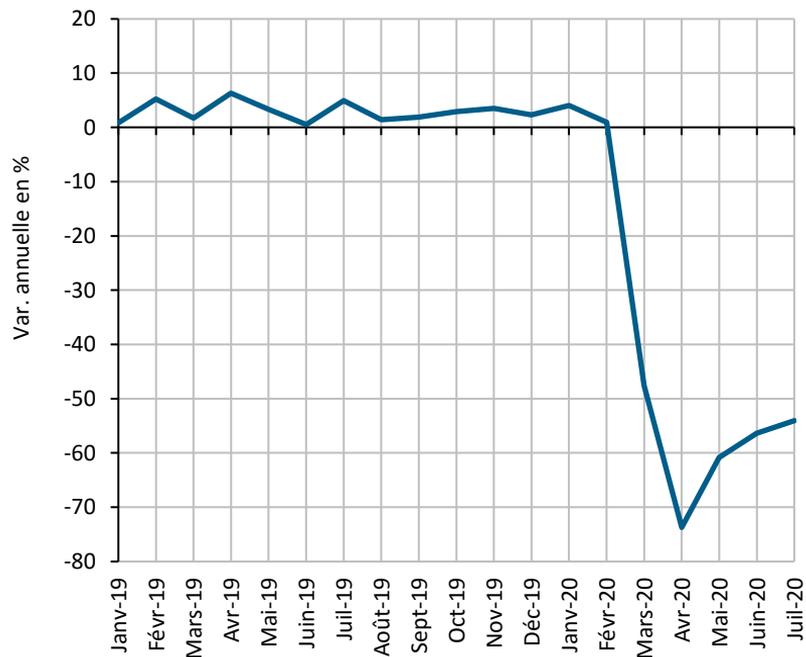
L'effet de la pandémie sur le sentiment des entrepreneurs

Part des entreprises estimant que le COVID pèse sur leur activité

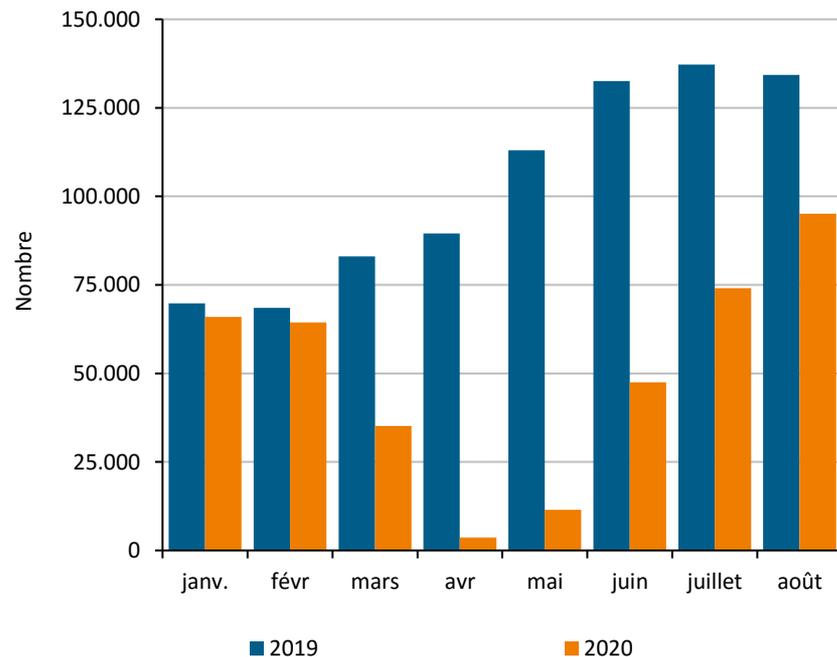


Une reprise difficile pour certaines activités

Horeca – Chiffre d'affaires en volume

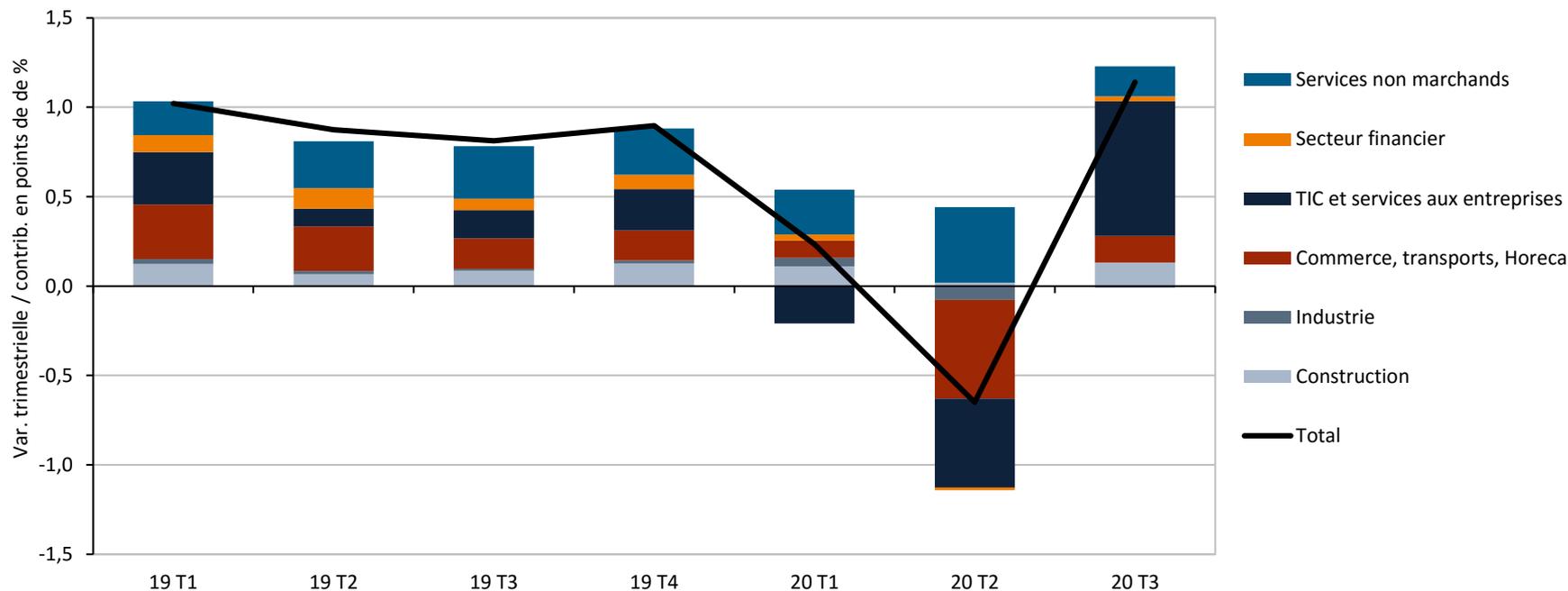


Arrivées dans les hébergements touristiques



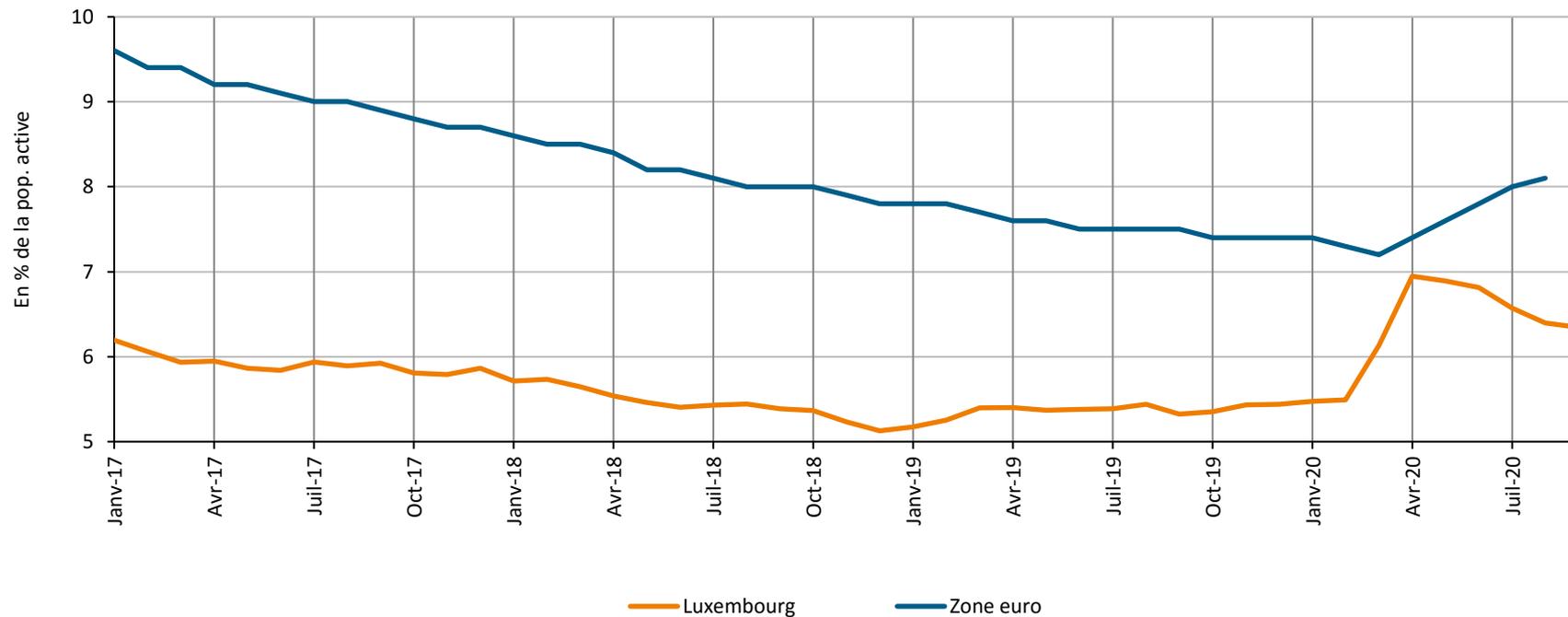
L'emploi chahuté...

Contributions à l'évolution de l'emploi salarié



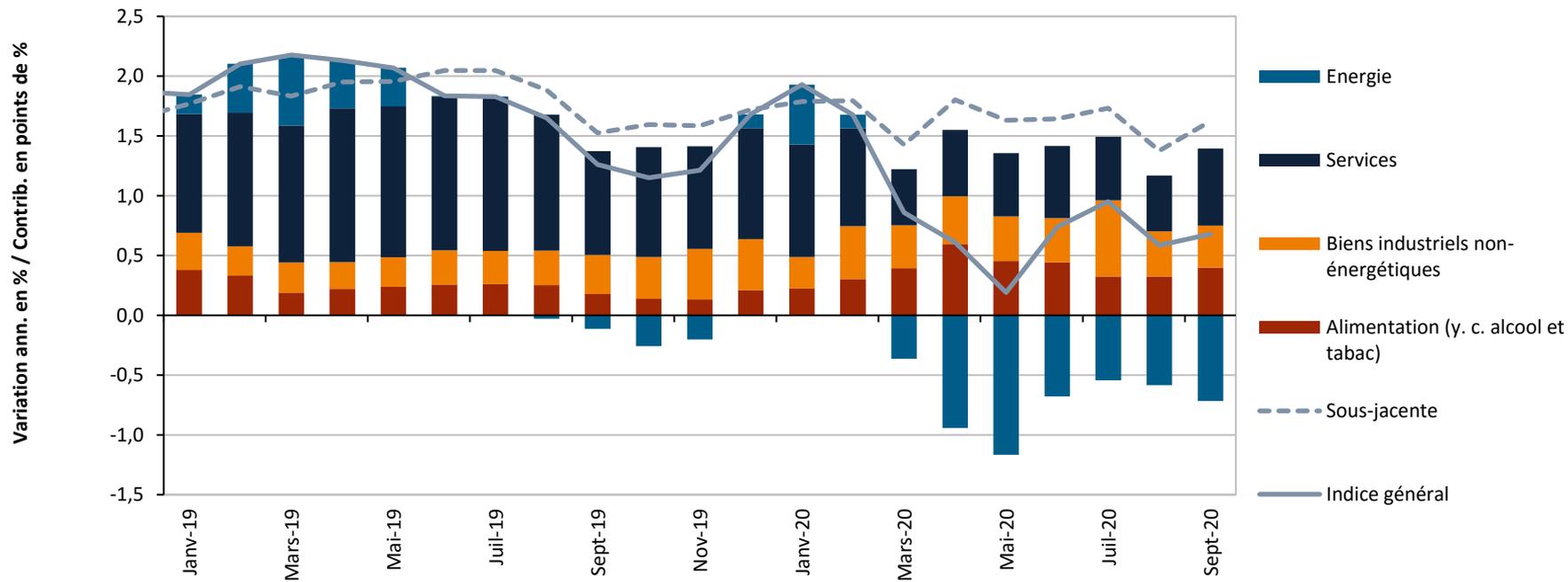
... avec un impact simultané sur le chômage

Taux de chômage



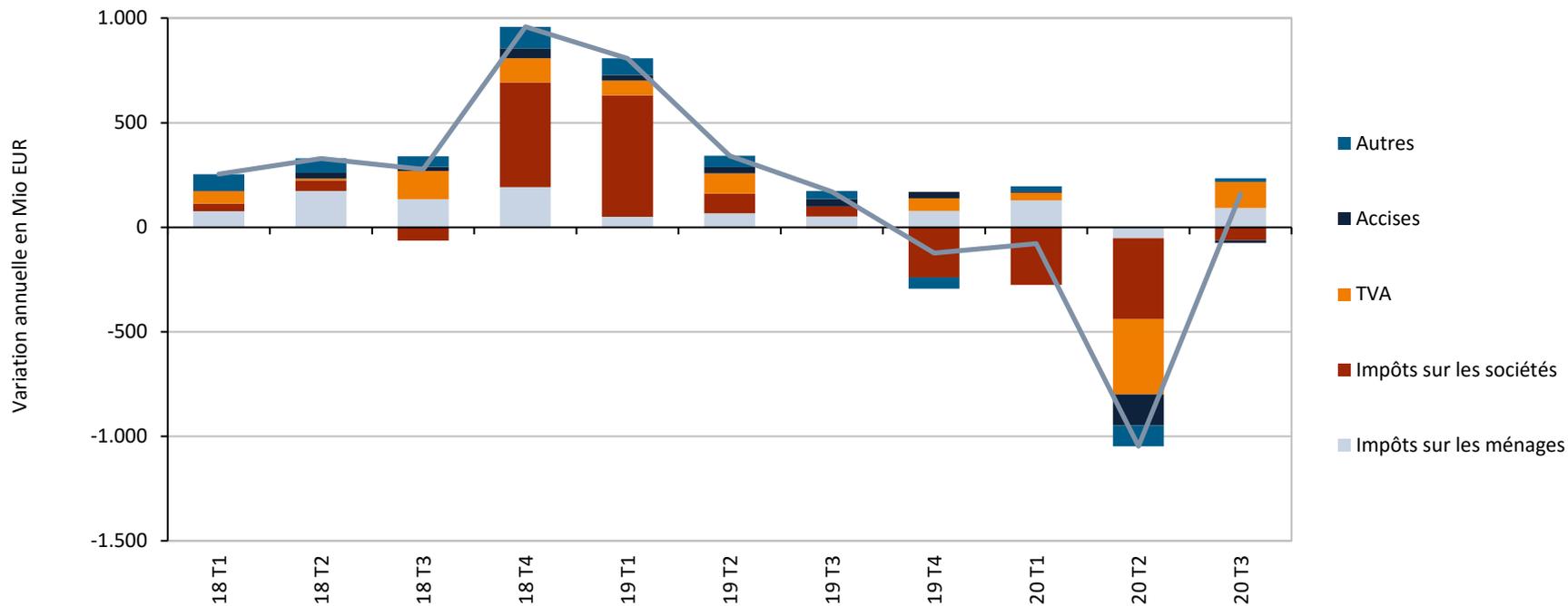
La faiblesse de l'inflation amenée à persister

Evolution des prix à la consommation



Un effet sur les dépenses et les recettes publiques

Evolution des recettes fiscales

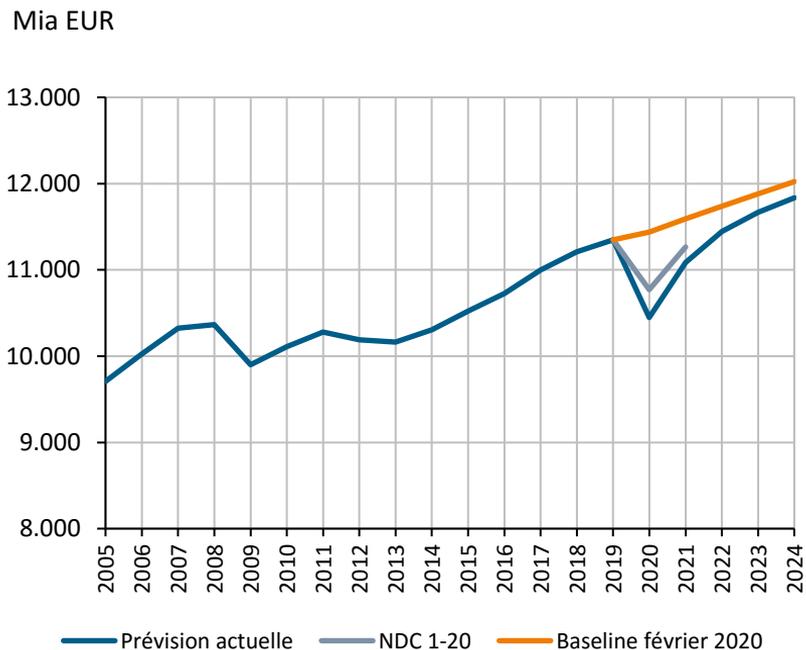


Prévisions

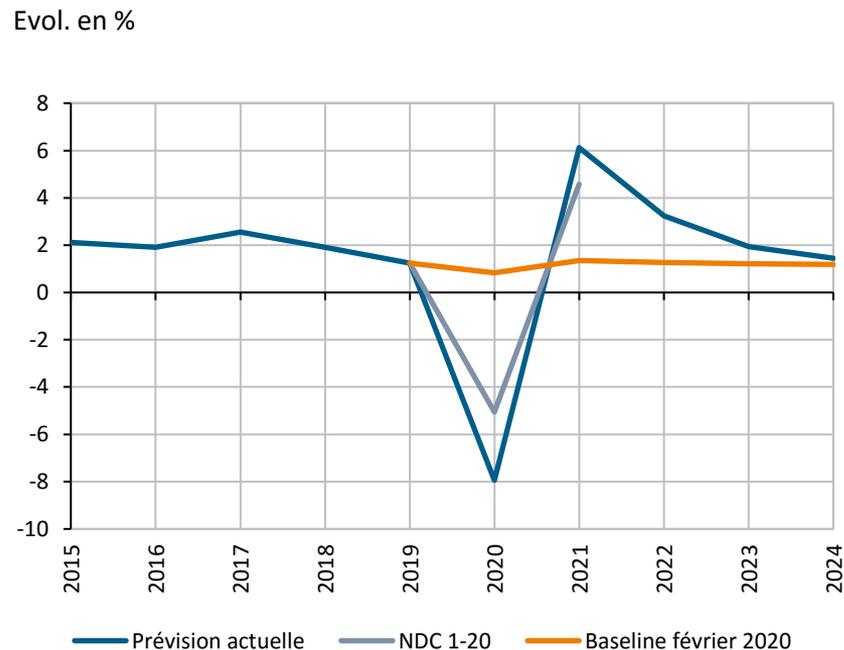
—

Une perte d'activité irré récupérable liée au COVID-19

PIB en volume de la zone euro (niveaux)

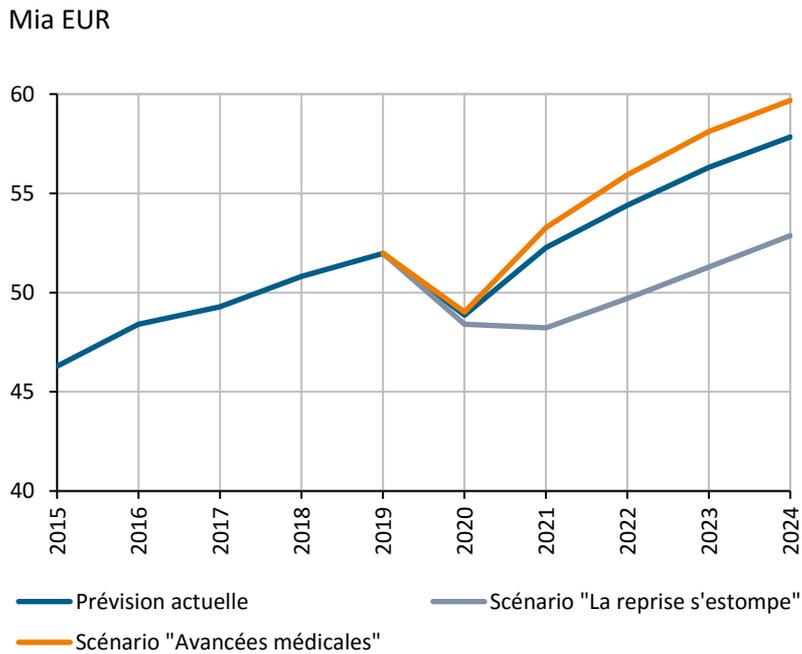


PIB en volume de la zone euro (évolution)

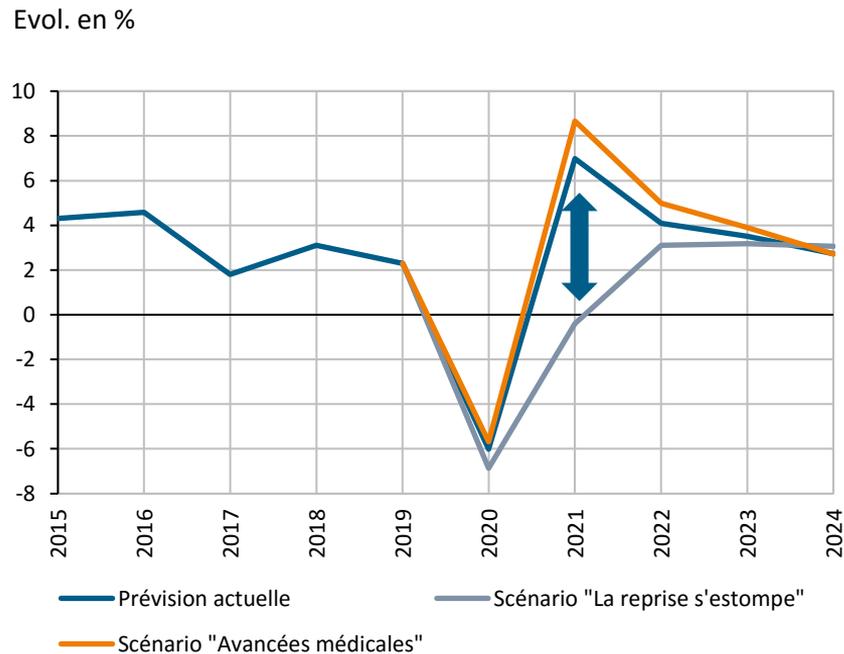


Au lieu d'une reprise en 2021, une stagnation de l'activité?

PIB en volume du Luxembourg (niveaux)



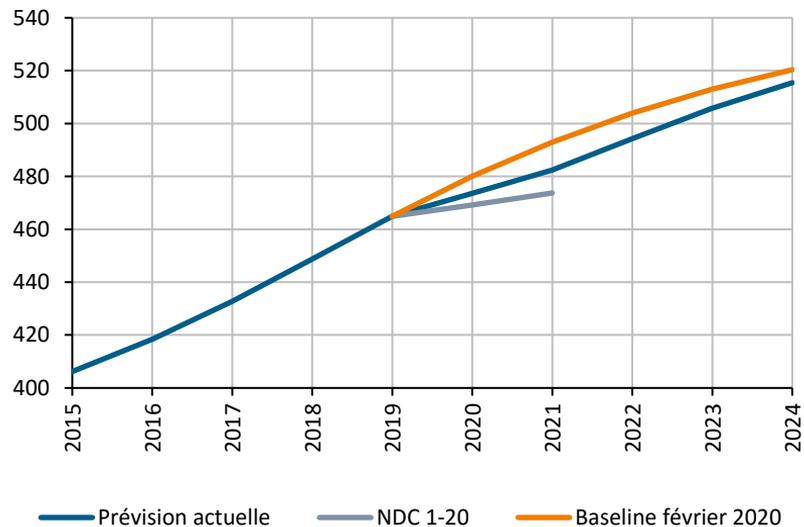
PIB en volume du Luxembourg (évolution)



Le marché du travail comme reflet tangible de la crise

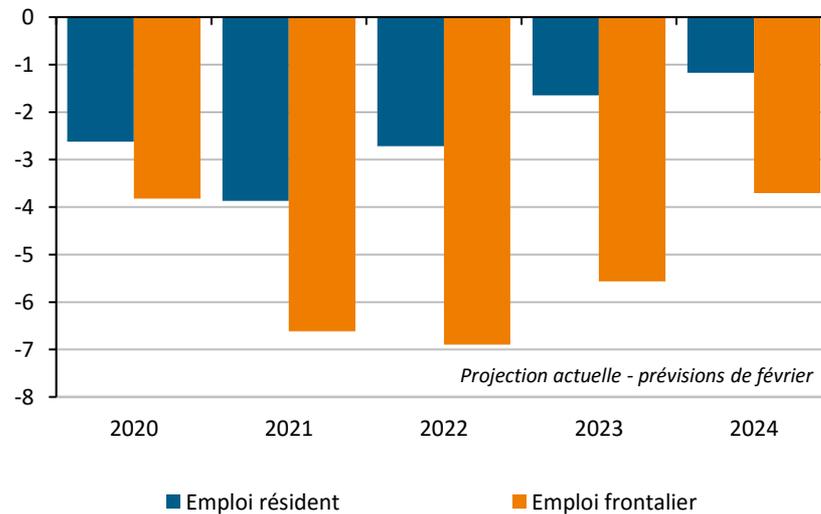
Emploi total Luxembourg

1000 pers.



Révisions sur les perspectives en matière d'emploi (Luxembourg)

1 000 pers.

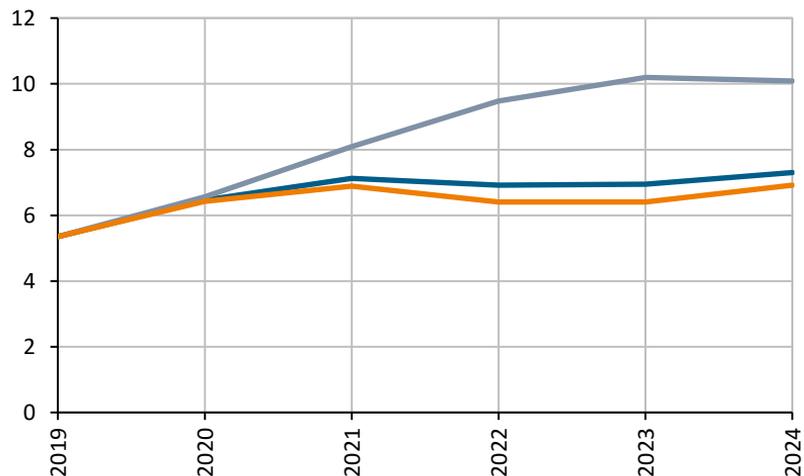


Le taux de chômage devrait gagner 1-2 points de % en cas d'aggravation de la crise

Un choc plus fort sur la durée de travail que sur le nombre d'emplois

Taux de chômage Luxembourg

En % de la pop. active



— Prévision actuelle — Scénario "La reprise s'estompe"
— Scénario "Avancées médicales"

Emploi et durée de travail

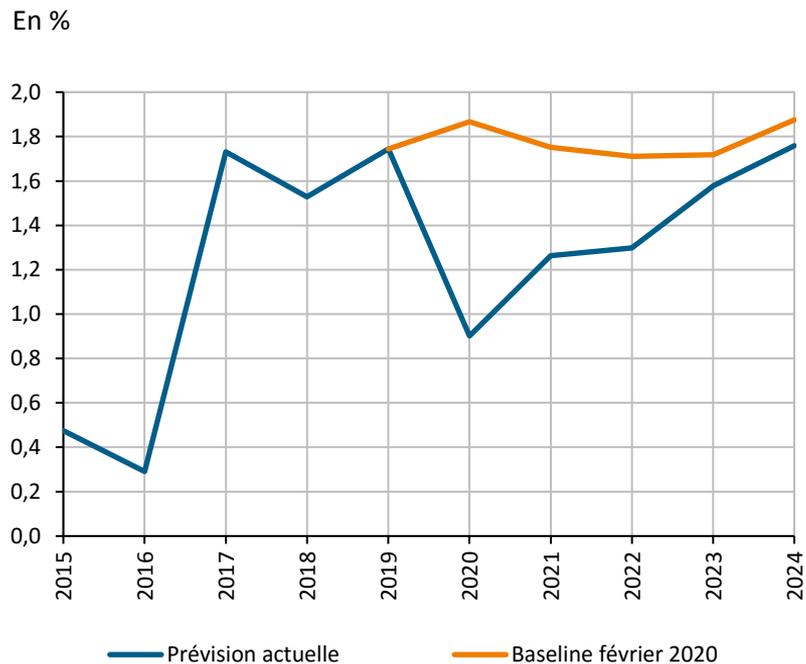
2019=100



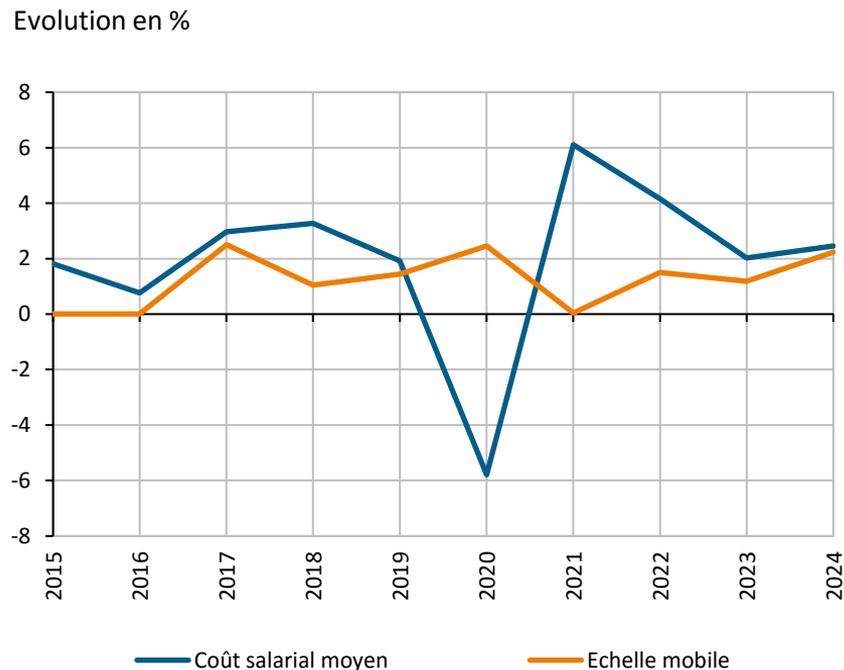
— Durée moyenne de travail — Emploi (heures totales)
— Emploi (personnes)

Inflation très faible, baisse des salaires: deux tendances qui se renforcent mutuellement (pas seulement au Luxembourg)

Taux d'inflation Luxembourg (IPCN)



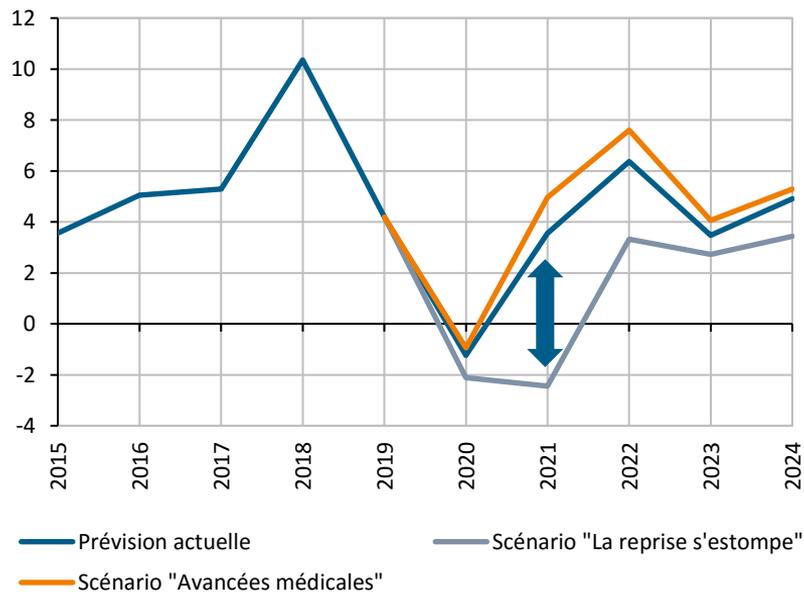
Salaires et échelle mobile



L'aggravation de la crise coûterait 2 mia de recettes en 2021 (à politique inchangée)

Recettes publiques

Evol. en %



Impôts (contributions)

Contributions (points de %)

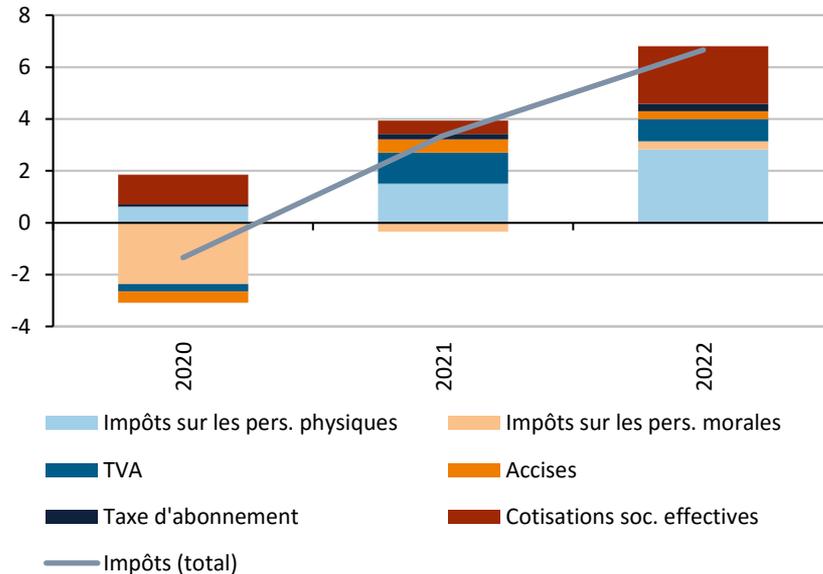


Tableau 1 : Résumé des projections à moyen terme

	1995-2018	2019	2020	2021	2022-2024 ¹
Principales hypothèses internationales	Evolution en % [ou spécifié différemment]				
PIB zone euro (volume)	1.6	1.2	-7.9	6.1	2.2
Indice boursier européen Eurostoxx	3.9	1.4	-6.6	1.9	2.7
Prix PIB zone euro	1.5	1.7	1.5	1.0	1.7
Prix pétroliers (USD/baril)*	54.8	64.4	41.2	49.9	58.6
Taux de change (USD/EUR)*	1.21	1.12	1.11	1.14	1.22
Taux d'intérêt à court terme EUR*	2.4	-0.4	-0.4	-0.4	-0.2
Taux d'intérêt à long terme EUR*	4.0	0.4	0.2	0.2	1.4

Source: projections moyen terme (Sept. 2020)

Tableau 1 : Résumé des projections à moyen terme

	1995-2018	2019	2020	2021	2022-2024 ¹
Principaux agrégats macroéconomiques (Luxembourg)					
PIB en valeur [mia EUR]*	.	63.52	59.05	64.38	73.82
Idem, évolution en %	6.0	5.8	-7.0	9.0	4.7
RNB [mia EUR]*	.	40.74	38.76	40.21	46.47
Idem, évolution en %	4.3	6.5	-4.9	3.8	4.9
PIB potentiel [volume]	3.4	2.4	2.2	2.5	2.4
Ecart de production (en % du PIB pot.)*	.	2.0	-6.2	-2.1	1.0
PIB en volume	3.5	2.3	-6.0	7.0	3.4
Emploi total intérieur [1000 pers.]*	.	464.9	473.6	482.4	515.4
Idem, évolution en %	3.2	3.6	1.9	1.9	2.2
Taux de chômage [% de la pop. active]*	4.4	5.4	6.5	7.1	7.3
Inflation [IPCN]	1.9	1.7	0.9	1.3	1.5
Echelle mobile des salaires [1.1.1948=100]*	.	814.40	834.76	834.76	877.01
Idem, évolution en %	1.8	1.4	2.5	0.0	1.6
Coût salarial moyen	2.8	1.9	-5.8	6.1	2.9
Revenu disponible nominal [total]	4.9	5.2	-1.0	6.4	4.2
Idem, réel	3.1	3.2	-2.1	5.2	2.5
Idem, par personne [pouvoir d'achat]	1.3	1.2	-3.7	3.3	0.7
Impôts [total, mia EUR]*	.	24.82	24.48	25.31	29.24
Idem, évolution en %	6.5	4.2	-1.3	3.4	4.9
Source: STATEC [1995-2019: données observées ou estimées; 2020-2024: prévisions du STATEC et d'Oxford Economics]					

Source:
projections
moyen terme
(Sept. 2020)

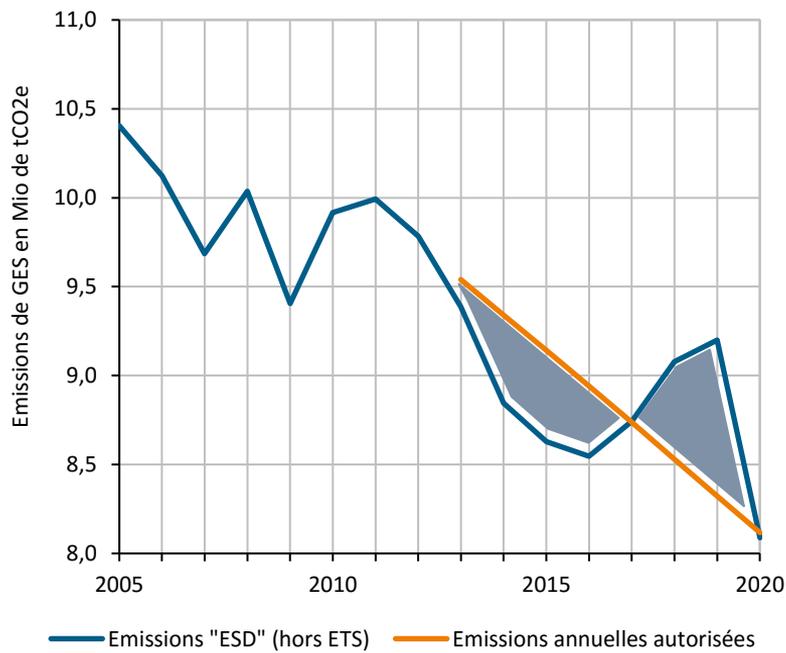
Tableau 3 : Ecart en 2021 entre le scénario de base et le scénario défavorable

Principales hypothèses internationales	Ecart en % [ou dans les unités respectives de la variable concernée]
PIB zone euro [volume]	-10.1
Indice boursier européen Eurostoxx	-34.2
Principaux agrégats macroéconomiques (Luxembourg)	
PIB en volume	-7.7
Emploi total intérieur [1000 pers.]	-10.9
Taux de chômage [% de la pop. active]	1.0
Impôts [total, mia EUR]	-1.75

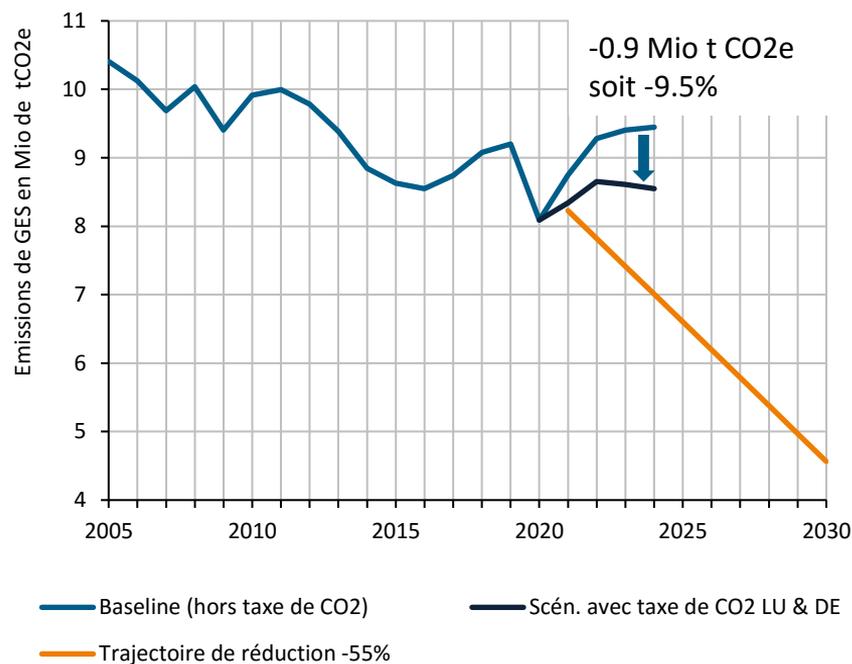
Source: STATEC [simulations] et Oxford Economics [hypothèses]

Objectifs de réduction des émissions de gaz à effet de serre

Objectif de -20% en 2020

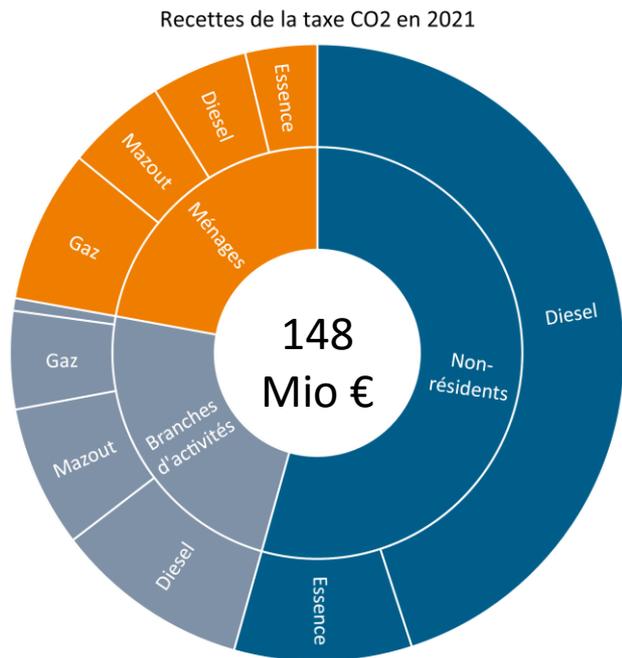


Objectif de -55% à l'horizon 2030

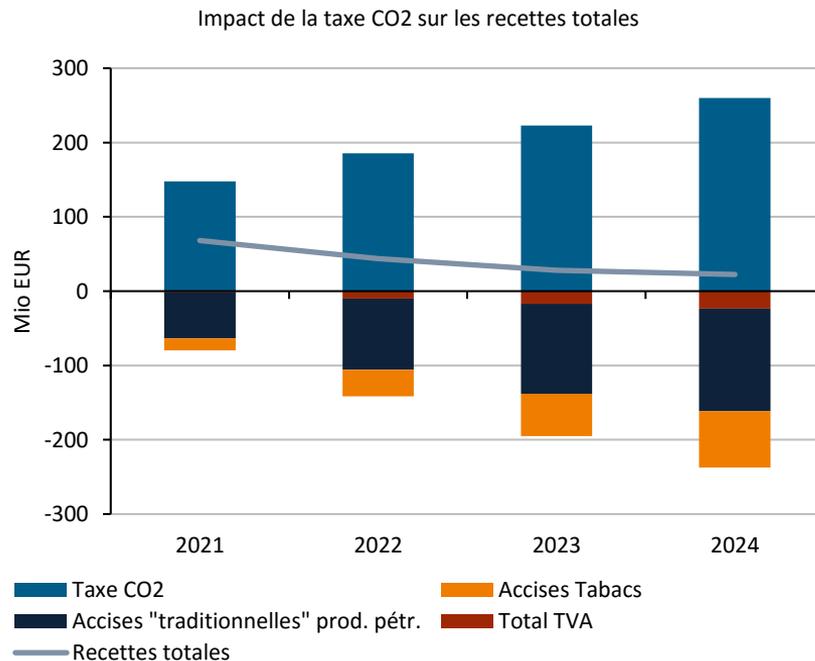


Impact financier de la taxe CO2

Impact sur les agents économiques



Impact sur les recettes fiscales



STATEC

Institut national de la statistique
et des études économiques

Merci pour votre attention!
Des questions?

13, rue Erasme
L-1468 Luxembourg

info@statec.etat.lu
statec.lu

Impôts: -7.2% après 9 mois, mais...

Recettes fiscales (impôts)

	2018	2019	Evolution 2019/2018		2019	2020	Evolution 2020/2019	
	Unité: Mio EUR		En %	En Mio EUR	9 mois	9 mois	En Mio EUR	En %
Taxes du type TVA	3 724	3 948	6.0	224	2 958	2 760	-197	-6.7
Impôts ménages	5 618	5 865	4.4	247	4 286	4 455	169	3.9
Impôts sociétés	3 437	3 921	14.1	484	2 943	2 218	-726	-24.7
Taxe d'abonnement	1 027	1 036	1.0	10	768	776	8	1.1
Droits d'accise	1 481	1 604	8.3	123	1 177	1 022	-154	-13.1
Autres	1 532	1 641	7.1	108	1 283	1 216	-67	-5.2
Recettes fiscales totales	16 819	18 015	7.1	1 196	13 415	12 448	-967	-7.2

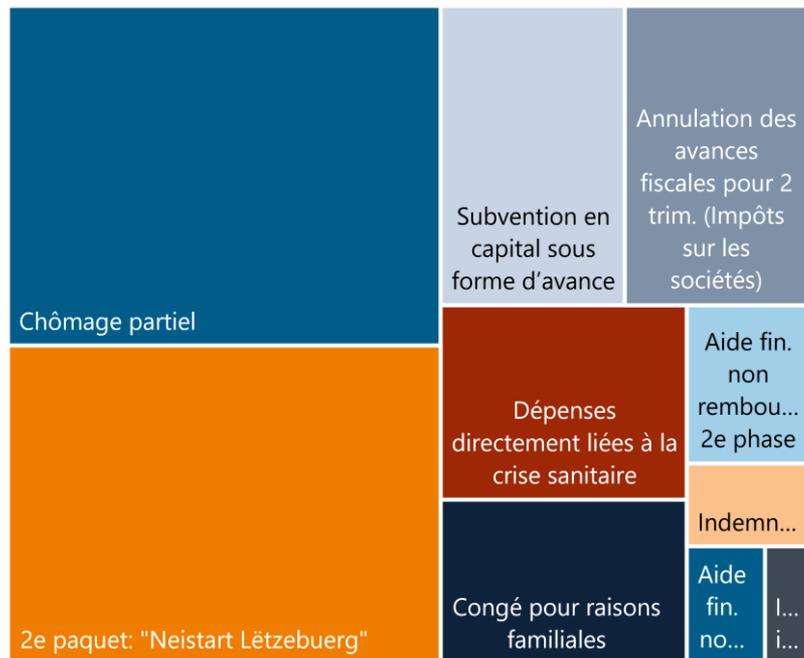
Sources: Administration des Contributions directes (ACD), Administration de l'Enregistrement et des Domaines (AED), Administration des Douanes et Accises (ADA), IGSS

* Données en base caisse, différentes des données annuelles, établies en base "caisse transactionnalisée"

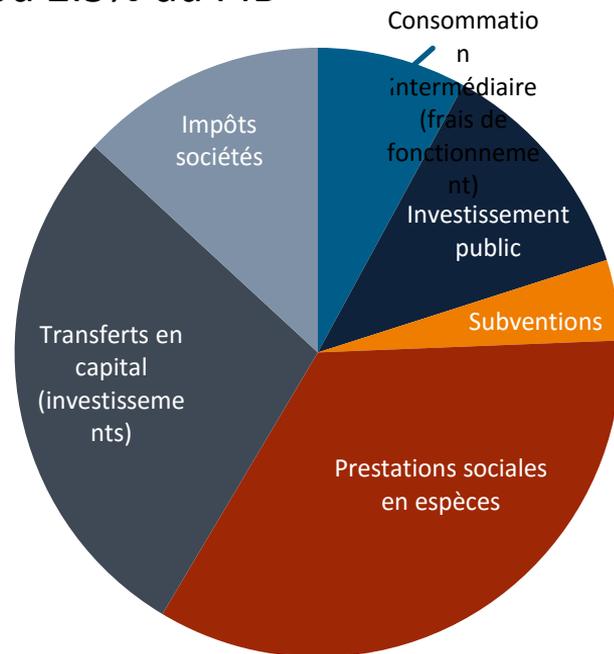
- On attend un impact favorable des impôts en T4, qui porterait la croissance annuelle à [-1%; -2%]
- Impact favorable également des cotisations (absentes de ce tableau), ajoutant 1-2 points

Mesures 2020: un support massif et nécessaire

Détail des mesures

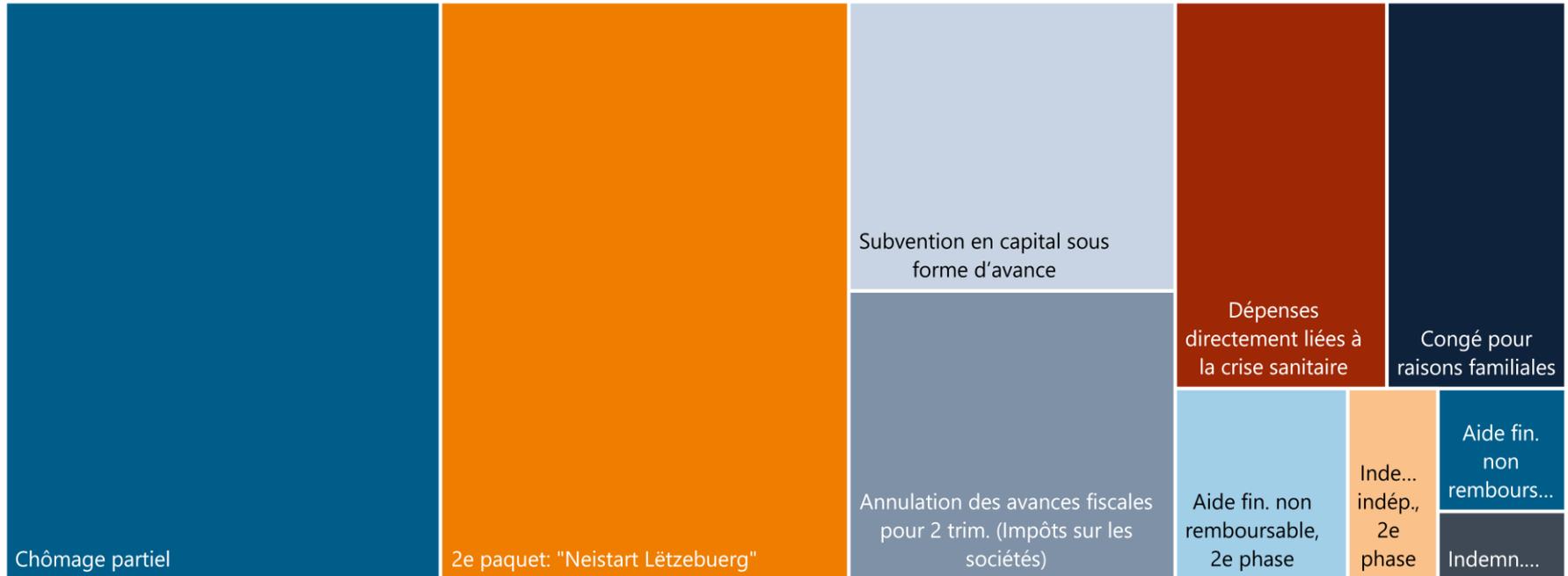


Mesures simulées par le STATEC: 1.5 mia EUR ou 2.5% du PIB



Mesures 2020: un support massif et nécessaire

Détail des mesures



Profil trimestriel du PIB 2020/2021

Baseline, en attendant des précisions sur le scénario de reconfinement

PIB en vol. (croissance trimestrielle désaisonnalisée)

